

LANGUES VIVANTES

Conditions Générales

Langues Vivantes organise des formations linguistiques et des séjours académiques en Belgique et à l'étranger. Nous sommes membres de IALC (International Association of Language Centres) et représentons des écoles privées accréditées, ainsi que des écoles secondaires et supérieures dont l'enseignement est validé par les autorités locales compétentes.

Les trajets vers les différents centres sont à organiser par les participants. Le cas échéant, Langues Vivantes peut proposer une assistance administrative et technique. Dans le cadre des séjours d'été en Angleterre, les déplacements en bus sont organisés en collaboration avec des compagnies d'autocars de ligne ou privées.

Les clauses ci-dessous représentent les conditions particulières de notre organisme.

1. Modalités d'inscription et de paiement

1.1: Modalités générales : inscriptions et délais de paiement - mode de paiement - inscriptions tardives. 1.2: Séjours de plus de 12 semaines : solde - frais de logement payables sur place - entretien en anglais avant inscription définitive 1.3: Séjours en highschool : pré-confirmation - acompte- solde

2. Prix des séjours : garantie du meilleur prix & tarifs en devises

Garantie du meilleur prix - Tarifs hors Union Européenne - Réductions

3. Organisation du voyage et du séjour

Documents de voyage - Transport - Règlement intérieur de l'école ou du collège - Dates de séjour, horaires et durée des cours - Jours fériés et vacances - Logement en famille d'accueil - Régime alimentaire spécial - Âge des participants - Problèmes pendant le séjour et litiges - Statut d'étudiant - Modification de programme sur place

4. Changement du séjour et annulation

Changement de réservation - Annulation de la part du participant - Annulation de la part de Langues Vivantes

5. Responsabilités du participant et de l'organisateur

Responsabilité du participant - Responsabilité de l'organisateur

6. Conditions particulières pour les mineurs d'âge et les séjours accompagnés

Retard ou perte de documents - Responsabilités des participants, des group leaders, des familles et de l'organisation - Participants mineurs d'âge

7. Assurances et garanties

Garantie annulation - Assurance médicale supplémentaire - Assurance maladie pour l'Australie

8. Conditions générales de vente propres à la France

Langues Vivantes Séjours Linguistiques : conditions générales de vente propres à la France